

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/1995

Attribution d'une subvention de 15 000 euros au Comité Départemental du Rhône – Métropole de Lyon de Tennis, pour l'organisation du tournoi de tennis "Open Sopra Steria" de Lyon, du 6 au 12 juin 2016 au Tennis Club de Lyon à Villeurbanne – Approbation d'une convention mixte

Direction des Evènements et Animation

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 25 AVRIL 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 28 AVRIL 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 11 AVRIL 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 28 AVRIL 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 4 MAI 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRÜMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINÉ, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BESSON (pouvoir à Mme GAY), M. FENECH (pouvoir à M. HAVARD), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD

2016/1995 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 15 000 EUROS AU COMITE DEPARTEMENTAL DU RHONE – METROPOLE DE LYON DE TENNIS, POUR L'ORGANISATION DU TOURNOI DE TENNIS "OPEN SOPRA STERIA" DE LYON, DU 6 AU 12 JUIN 2016 AU TENNIS CLUB DE LYON A VILLEURBANNE – APPROBATION D'UNE CONVENTION MIXTE (DIRECTION DES EVÈNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 23 mars 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le Comité Départemental du Rhône – Métropole de Lyon de Tennis organise la 1^{ère} édition du tournoi de tennis « Open Sopra Steria » de Lyon, du 6 au 12 juin 2016. Cette compétition se déroulera au Tennis Club de Lyon à Villeurbanne.

Depuis l'arrêt du Grand Prix de Tennis de Lyon en 2009, aucun événement international de tennis de haut niveau en région Rhône-Alpes et au cœur de la ville n'était proposé.

Pour signer le retour d'un événement tennis à Lyon, l'objectif principal du Comité Départemental du Rhône – Métropole de Lyon de Tennis est de créer un rendez-vous convivial, sportif et populaire dans un club centenaire, le tennis club de Lyon. Avec un court central de 1 400 places et notamment 3 courts annexes, ses infrastructures vont permettre l'organisation d'un tournoi de qualité.

Au total, 32 joueurs de simple dans le tableau final classé entre 50^e et 150^e mondial et 16 équipes de double dans le tableau final seront en compétition.

En parallèle de la compétition officielle, des animations seront organisées sur toute la semaine à l'intérieur du Village. Un accueil sera réservé aux enfants de la région en partenariat avec la Ligue du Lyonnais et la Métropole.

20 000 spectateurs sont attendus sur toute la semaine du tournoi.

Une quarantaine de bénévoles de l'association seront mobilisés chaque jour pour encadrer le programme d'animations et informer les visiteurs.

Les objectifs du Comité départemental du Rhône – Métropole de Lyon de Tennis sont :

- d'assurer le développement de la pratique du tennis ;
- de promouvoir le tennis de haut niveau en offrant un tournoi qui servira de tremplin pour les jeunes joueurs ;
- de devenir la référence des tournois challengers en Europe ;
- d'offrir aux Lyonnais un spectacle de qualité.

L'organisation de cette manifestation permet ainsi :

- de réintégrer un tournoi de tennis de haut niveau dans le calendrier événementiel à Lyon ;
- d'ouvrir au plus grand nombre une compétition gratuite et de qualité ;
- de proposer un rendez-vous destiné à s'intégrer dans le circuit à la fois régional, national et européen.

Pour cette première édition, le Comité départemental du Rhône – Métropole de Lyon de Tennis demande une subvention de 25 000 euros pour l'événement. Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 750 989 euros.

En raison de l'intérêt que présente la manifestation, sur le plan sportif et rayonnement de la ville, je propose d'allouer une subvention de 15 000 euros.

Vu ladite convention ;

Oui l'avis de la commission Sports, Jeunesse, Vie associative ;

DELIBERE

1. Une subvention de 15 000 euros est allouée au Comité Départemental du Rhône – Métropole de Lyon de Tennis pour l'organisation de l'Open Sopra Steria de Lyon, du 6 au 12 juin 2016.

2. La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et le Comité Départemental du Rhône - Métropole de Lyon de Tennis est approuvée.

3. La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2016, programme EVENSPORT, opération EVENSPOR, ligne de crédit n° 44036, imputation 415-6574.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Y. CUCHERAT